

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 91 (1955)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Un bel anniversaire. — Caisse de retraites. — Postes au concours. — Aumônerie de l'E. N. — Université populaire de Lausanne. — Evolution des colonies de vacances. — Exposition de céramiques contemporaines d'Aix-en-Provence. — Genève: U. I. G. — A. G. M. E. P.: Bis repetita... — U. I. G. D.: Formation du nouveau comité. — U. A. E. E.: Convocation — Caisse-maladie et invalidité des instituteurs. — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel: Institut neuchâtelois. — Départs. — A. C. N. M. C. P. (Neuchâtel). — Exposition scolaire permanente. — Jura bernois: Ecole normale des instituteurs. — Nécrologie: † J. Rebetez, † M. Tièche. — Bibliographie. — Echange. — Placement. — Pension. — Echange d'appartements.

PARTIE PRATIQUE: Paul Perret: Des outils pour notre enseignement. — Introduction à ces 170 fiches. — L'enfant infirme. — Bibliographie. — Petits poèmes. — Une rectification. — E. Fiorina: Réponse à une critique de la solution proposée au problème des notes scolaires.

Partie corporative

VAUD

UN BEL ANNIVERSAIRE

Nous apprenons par un collègue complaisant que Mme Saillet, ancienne institutrice, est entrée le 24 mars dernier dans sa 99e année. Elle jouit heureusement de toutes ses facultés et est la doyenne de Moudon et du corps enseignant. La S. P. V. tient à la féliciter chaleureusement et lui présente ses vœux et ses sentiments de cordiale amitié.

E. B.

CAISSE DE RETRAITES

Les représentants de la S. P. V. à l'Assemblée des délégués de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, nommés par le Conseil d'Etat, sont dès maintenant: Mlle Suzanne Perey, à Lully, James Mivelaz, à Echallens (anciens) et André Nicole, à Orbe, (nouveau).

POSTES AUX CONCOURS

Jusqu'au 16 avril 1955 :

EPALINGES	Le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille mis au concours dans la F. A. O. du 29 mars 1955 est annulé.
NYON	Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 29 août 1955. Institutrice enfantine. Entrée en fonctions immédiate. Ne se présenter que sur convocation.
SERIX p. Oron	Instituteur primaire. Institutrice primaire. Entrée en fonctions à convenir.

Jusqu'au 20 avril 1955 :

BLONAY	Le poste de maîtresse de travaux à l'aiguille mis au concours dans la F. A. O. du 29 mars 1955 est annulé.
--------	--

CULLY	Institutrice primaire.
ESSERT-PITTET	Institutrice primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège (concours se terminant le 13 avril 1955).
LAUSANNE	Instituteurs primaires supérieurs. Institutrice primaire supérieure. Instituteurs primaires. Institutrices primaires. Institutrice pour classe spéciale. Institutrices enfantines. Maîtresses de travaux à l'aiguille.
LE CHENIT	Maîtresse de travaux à l'aiguille au Sentier (5 h.).
ROVRAY	Instituteur primaire.

Jusqu'au 23 avril 1955 :

ROLLE	Institutrices primaires.
VILLETTE	Maîtresse de travaux à l'aiguille (6 h.).

AUMONERIE DE L'ECOLE NORMALE

(rapport directorial 1954)

L'Ecole normale dispose depuis le début de l'année scolaire 1954-55 des services d'un aumônier, M. le pasteur Girardet. Nous croyons utile d'indiquer ici quelle est son activité, en nous basant sur le rapport reçu en fin d'année.

L'aumônier est chargé d'une heure hebdomadaire d'enseignement dans chacune des classes de l'Ecole, avec le programme suivant :

- dans les classes inférieures, culture générale, philosophie, tragédie et religion grecques ;
- dans les classes supérieures, histoire de l'Eglise et enseignements religieux.

Il donne en outre deux heures hebdomadaires de religion dans des classes de quatrième du Collège classique cantonal.

Le service d'aumônerie proprement dite a trois aspects :

a) l'aumônier organise et suit le travail des quatre groupes de l'association chrétienne de l'Ecole Normale (ACEN). Ces groupes, dirigés par des responsables formés dans chaque classe, tiennent séance tous les quinze jours, entre midi et deux heures, à la Chapelle de Béthusy. Ils sont bien fréquentés.

b) à l'Ecole et en dehors, l'aumônier exerce son influence par de multiples contacts personnels avec les élèves, les maîtres et les maîtresses, avec les parents aussi.

c) l'aumônier participe à la marche générale de l'Ecole ; il organise en particulier les réunions du lundi matin.

Voici enfin la conclusion du rapport de notre aumônier : « Le service d'aumônerie aux Ecoles normales ne fait que commencer. Il est par conséquent difficile d'en décrire et apprécier les effets. Mais, après un premier temps d'adaptation nécessaire, on peut tenir pour assuré que, à côté de sa tâche de professeur de culture générale et de religion, l'aumônier sera en mesure d'aider les élèves à résoudre les multiples problèmes personnels ou familiaux qui embarrassent leurs études et compromettent l'exercice de leur future vocation. »

Nous souscrivons entièrement à cette conclusion.

UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LAUSANNE

L'U.P.L. vient de nous faire parvenir son « Programme des Cours » du semestre d'été 1955.

Ils débuteront le **18 avril**. Le semestre compte 12 semaines. Le semestre d'hiver commencera le 15 octobre 1955.

Rappelons que :

elle s'adresse à tous ceux qui désirent étendre leurs connaissances professionnelles,
plusieurs cours sont doublés d'un séminaire pour permettre aux étudiants de prendre une part active à l'enseignement,
les cours sont donnés, pour la plupart, par des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire,
l'U.P.L. est ouverte à chacun, aucun titre n'étant exigé,
une attestation est délivrée à celui qui réussit aux examens, ceux-ci étant facultatifs.

Le programme des Cours d'été 1955 comprend :

Histoire de la langue française, Trésors du Pays romand, Initiation à l'art, Problèmes de l'art moderne, Histoire des civilisations, Histoire de la musique, Voyages et découvertes, Philosophie, Principes d'économie politique, Droit des obligations, Psychologie pratique, Mathématiques (cours élémentaires, cours moyens, math. supérieures), Physique (cours supérieur), Anatomie topographique, Biologie végétale, Chimie, Astronomie générale.

La **cotisation semestrielle** est de **1 fr.** Elle donne droit au programme et à l'assurance contre les accidents.

Finance de cours : 5 fr. par cours d'une heure par semaine,
9 fr. par cours de deux heures par semaine.

Ces prix sont réduits à 4 fr. et 7 fr. pour les membres de l'U.P.L.

Pour **Lausanne** : Inscriptions et renseignements auprès du Secrétaire : 12, rue Pichard, tél. 22 43 48, c.ch.post. II 10 606.

Pour la Section **Vevey-Montreux** :

Vevey : Association des Intérêts de Vevey et environs, Place de la Gare.

Montreux : Office du Tourisme, Grand-Rue 8.

La S.P.V. est membre collectif de l'U.P.L. Elle vous engage vivement à devenir membres individuels de cette association pour la somme modique de **10 fr. par année**. Les porteurs de cartes bénéficient de réductions appréciables :

sur le prix d'entrée aux manifestations organisées par l'U.P.L.,
sur le prix des cours,
sur les prix d'entrée à certaines manifestations organisées par l'A.D.I.L.
sur le prix de la carte de membre de « Pour l'Art ».. E. B.

EVOLUTION DES COLONIES DE VACANCES

Tel est le sujet qui sera présenté à l'occasion de l'**Assemblée générale** du « **Secrétariat Vaudois pour la Protection de l'Enfance** » le samedi après-midi 30 avril 1955 au Café vaudois, place de la Riponne 5, Lausanne. Réservez déjà cet après-midi.

EXPOSITION DE CÉRAMIQUES CONTEMPORAINES D'AIX-EN-PROVENCE

Au Musée Alexis Forel, à Morges, jusqu'au 1er mai 1955, de 10 à 18 heures.

Prix d'entrée : 1 fr. (au lieu de 1,70 fr.) pour les membres de l'Université populaire de Lausanne. (dont la S.P.V. est membre collectif).

GENÈVE

U.I.G. — A.G.M.E.P. — BIS REPETITA...

C'est bien le **mardi 19 avril au café du Boulevard** (Georges Favon) que se rencontreront les 18 joueurs de basket-ball, en vue du tournoi corporatif.

Pour tous renseignements consulter le bulletin du 2 avril, ou téléphoner au 8 96 71.

U. I. G. DAMES — FORMATION DU NOUVEAU COMITÉ

Présidente : Mlle R. Quartier.

Vice-présidentes : Mlles J. Marta et M. F. Charmot.

Secrétaires : Mlle M. Gindre et Mme B. Deslarzes.

Bulletinière : Mlle M. T. Baudet.

Trésorière : Mlle L. Schwindt.

Membres : Mlle C. Benoit, Mlle H. Berney, Mme R. Hodel et Mme G. Mermillod.

M. Th. B.

U. A. E. E. — CONVOCATION

Chut !... C'est une surprise...

Ou plutôt : c'est un choix de surprises, toutes plus agréables les unes que les autres, qui vous seront ménagées lors de notre prochaine **Séance récréative** du 27 avril, Taverne de la Madeleine, à 17 h. Retenez cette date ! Venez nombreuses, vous ne le regretterez pas.

CAISSE-MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS**Compte rendu financier de l'exercice 1954****1. Compte d'exploitation****RECETTES :**

Solde ancien au 1er janvier	525,05
Cotisations des assurés	7 349,60
Amendes statutaires	76,—
Subsides officiels	957,50
Parts aux frais médicaux	2 328,95
Ristourne de pharmacie	98,25
Intérêts crédités	1 112,54
Prélèvement sur le capital	2 010,50
Total des Recettes	14 458,39

DÉPENSES :

Indemnités d'invalidité	244,—
Frais de médecins	4 628,85
Frais de pharmacie	2 414,40
Autres moyens curatifs	888,50
Hospitalisations	1 360,—
Indemnité au décès	200,—
Frais généraux	806,90
Réassurances tuberculose-poliomyélite	770,30
Ristournes de pharmacie à divers	77,10
Placement des intérêts	1 112,54
Solde actif en fin d'exercice	1 955,80
Total des Dépenses	14 458,39

2. Bilan au 31 décembre 1954**ACTIF :**

Solde du compte de chèques postaux	1 955,80
Arrérages à percevoir	83,10
Dépôts en banque	20 327,20
Titres divers	23 009,—
Subsides à recevoir	223,—
Impôt anticipé à recevoir	218,45
Total de l'actif	45 816,55

PASSIF :

Cotisation payée d'avance	40,—
Réserves pour frais à évaluer	1 250,—
Total du passif	1 290,—

3. Position au 31 décembre 1954

Fortune nette en fin d'exercice	44 526,55
Fortune de l'exercice précédent	44 227,71
Augmentation de la fortune pour 1954	298,84

Genève, le 11 mars 1955.

Le Caissier : Ed. Martin.

Ces comptes ont été vérifiés et approuvés par les reviseurs nommés par l'Assemblée générale de 1954 MM. Maurice Béguin, Louis Druz et René Sangsue.

Le Comité.

RAPPEL DE CONVOCATION

Les membres de la Caisse-Maladie des Instituteurs genevois sont convoqués en Assemblée générale le vendredi 22 avril à 17 h. au Café Lyrique.

Les absents seront passibles d'une amende de 2 francs.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

RETENEZ CETTE DATE : 25 avril 1955, à 17 heures

et ne manquez pas le rendez-vous !

Nous aurons là une excellente occasion de repasser une leçon que nous devons donner presque chaque année : la houille, ses dérivés, le gaz, etc. Ce sujet enfin, d'assez théorique nous deviendra presque familier, et avec nos schémas, nos explications plus concrètes, plus vivantes, toucheront mieux nos garçons et filles. Et puis le plaisir de s'instruire, de voir ce qu'on croit connaître, cela déjà vous décidera à monter à

CHATELAINE, pour visiter l'USINE A GAZ

lundi 25 avril à 17 heures sur place.

NEUCHÂTEL

INSTITUT NEUCHÂTELOIS

Conférence : Samedi 23 avril 1955, à l'Aula de l'Université de Neuchâtel, à 17 h. 15 :

« **Coup d'œil sur le régionalisme neuchâtelois** »

par M. Léon Montandon, ancien archiviste de l'Etat, Dr hon. de l'Université.

N. B. — Cette convocation s'adresse particulièrement à la S. P. N. qui fait partie de l'I. N.

W. G.

DÉPARTS

Au Locle : Trois institutrices viennent de nous quitter. Deux maîtresses atteintes par la limite d'âge, Mlles Alice Jacot et Alice Rieser, une jeune collègue Mlle Josette Ramstein, qui se marie.

Mlle Jacot débuta aux Taillères (Brévine) dans une école de campagne qui lui laissa de touchants souvenirs, puis elle dirigea pendant une quinzaine d'années la classe inférieure des Replattes d'où elle partit pour la ville (degré inférieur). Ce long stage aux environs s'imposait par de nombreuses suppressions de classes en ville au moment de la surabondance de personnel enseignant !

Mlle Rieser fut d'abord nommée à la Chaux-du-Milieu puis aux Brenets et enfin, aussi par suite de suppression de classes, au Locle, où notre collègue continua de se consacrer aux petits.

Les deux ont fait preuve d'une énergie exemplaire tout au cours de leur carrière, en dépit d'une santé parfois précaire. Avec cela, ces institutrices ont apporté à leur tâche une conscience et une fidélité que leur vie spirituelle intense n'a fait qu'affermir. Les enfants aimaient ces maîtresses exigeantes mais compréhensives ; la population et les autorités ont su les apprécier justement.

Il peut paraître singulier que nous attribuions des qualités identiques à deux personnes qui prennent leur retraite à la même date. C'est pourtant vrai. Il y a là une coïncidence qui ne saurait nous échapper bien que nos deux collègues aient leur personnalité respective très marquée.

Tour à tour le directeur, le président de la Commission scolaire, l'inspecteur, nos collègues M. Hasler, président de la S. P. L. et Mlle M. Jeanneret, félicitèrent ces demoiselles de leur belle carrière et leur exprimèrent leurs vœux de longue et douce retraite.

Mlle Ramstein sut s'adapter très vite à la mentalité rurale de La Corbatière (Sagne), puis des Calames (Locle), où elle se fit estimer grâce à ses dons de pédagogue, son autorité et son savoir-faire. On n'aurait que des regrets à formuler si la raison de sa démission était autre que l'heureux événement qui lui vaut nos compliments et nos souhaits chaleureux de bonheur.

W. G.

A.C.N.M.C.P. — SECTION NEUCHÂTEL — MESSIEURS

Ce trimestre écoulé, notre groupement a eu une belle reprise d'activité. Une dizaine de collègues ont fidèlement retrouvé le chemin de la halle chaque jeudi. Nous comptons sur eux à la rentrée... et sur d'autres encore si possible. Reprise : **jeudi 21 avril, halle du Vauseyon**, puis dès fin mai : terrain de P. à Mazel et bains.

Pour les moniteurs : F. Perret

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Rapport d'activité présenté à l'Assemblée des délégués du 26 mars 1955

Sans entrer dans des détails, je me permettrai de broser un rapide tableau de l'évolution de l'E.S.P. durant ces trois ou quatre dernières années :

Institution d'Etat dès sa fondation en 1887, sa gérance fut reprise par la S. P. N. en 1924.

Successivement installée au collège de la Maladière, puis au collège des Parcs, son sort fut une fois de plus remis en question dès 1949, ainsi que sa réorganisation complète et ce, pour deux raisons principales :

- a) le manque de locaux scolaires,
- b) la réforme des études pédagogiques.

La pénurie de locaux a eu pour conséquence de diminuer peu à peu l'espace vital de l'E. S. P. qui dut bientôt se contenter d'un seul local pour loger les volumes et les collections, de nombreuses cartes et tableaux étant entassés dans les combles.

Dès 1949, la perspective d'un nouveau bâtiment du gymnase se précise ; il abritera la nouvelle Ecole normale. L'Etat accepte d'y aménager des locaux à l'usage de l'E. S. P., désormais au service des normaliens qui pourront s'y documenter et nouer avec elle des liens solides pour l'avenir.

Changement de structure. Ce nouvel apport de l'Etat entraîne obligatoirement un changement de structure dans la composition du comité. Pour simplifier les opérations, tous les membres de l'ancien comité se déclarent démissionnaires et n'acceptent pas de réélection. La transmission des pouvoirs a lieu le 9 février 1952. Le nouveau comité se composera dès lors de 3 délégués de l'Etat et de 3 représentants de la S. P. N.-V.P.O.D.

Etat : M. Charles Bonny, Inspecteur d'écoles,
M. Adolphe Ischer, Directeur des Etudes pédagogiques,
M. John Vouga, Préposé au matériel scolaire.

S.P.N. : M. Charles Landry,
Mlle Marguerite Grüner,
M. Marcel Renaud.

Premiers travaux. Le nouveau comité a eu tout de suite une activité assez intense. Sa première tâche fut de procéder à la mise en caisse des volumes, à la liquidation de l'ancien mobilier, au tri des objets détériorés ou vieillis. A cette occasion, nous avons déjà bénéficié du concours des services de l'Etat qui ont pu mettre à notre disposition un employé sur-numéraire et nous fournir un grand nombre de caisses. Les nouveaux locaux du gymnase étant terminés, nous pouvons procéder au déménagement de nos collections.

Bibliothécaire. Entre temps, le poste de bibliothécaire a été mis au concours. Parmi plusieurs candidats, notre collègue André Aubert est choisi. Il entre en fonction le 1er décembre 1953. Un travail long, pénible et minutieux l'attend : Classer les volumes, dresser l'inventaire du matériel intuitif, etc.

Inauguration. Le 17 novembre, une brève cérémonie, honorée de la présence de M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, de M. Camille Brandt, ancien conseiller d'Etat et promoteur de la réforme des Etudes péda-

giques, se déroule au gymnase. M. Clottu définit l'E. S. P. comme « ... un centre permettant de rester en relation avec les nouvelles méthodes d'enseignement ».

Hommage est rendu à cette occasion aux membres de l'ancien comité et tout spécialement à MM. Maurice Montandon, ancien président, et Paul Vaucher, bibliothécaire, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour le développement de notre institution.

Appuis et subventions. C'est en invoquant les liens qui doivent subsister entre la S.P.N. et l'E.S.P. que le Comité central m'a prié de vous présenter ce rapport. Je suis heureux de vous dire que c'est dans ces sentiments que nous avons accepté la tâche que vous nous avez confiée.

Nous n'oublions pas que c'est la S.P.N. qui a sauvé du désastre l'Exposition scolaire dans les années difficiles et a consenti pour elle à de grands sacrifices.

Si l'Etat, aujourd'hui, accepte d'assumer des charges plus lourdes à l'égard de notre institution et participe activement à sa destinée, il ne comprendrait pas que le corps enseignant, les organisations professionnelles, cessent de faire aussi leur part en faveur d'une œuvre qui est la leur à plus d'un titre. Ceci dit pour que vous partagiez nos soucis et nos craintes lorsque nous voyons s'amenuiser des subventions qui nous étaient régulièrement allouées :

Le subside de la Ville de Neuchâtel risque de nous être refusé ; il nous a fallu revenir à la charge pour l'obtenir cette année, sans garantie pour l'avenir.

La subvention de la section de Neuchâtel est liée à la vente de timbres-impôts parmi ses membres et peut, par conséquent, subir des variations.

Celle de la S. P. N. a passé de 450 à 250 fr.

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui continuent à soutenir nos efforts et leur demandons de nous rester fidèles.

Certes l'Etat a porté sa subvention de 500 à 1500 fr., ce qui nous a permis d'offrir un traitement équitable à notre bibliothécaire. Nos charges restent très lourdes, l'achat et la remise en état des volumes, les reliures n'ont pas baissé de prix.

(à suivre)

Le président de l'E.S.P. : Ch. Landry.

JURA BERNOIS

ECOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

CLOTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE

La traditionnelle cérémonie des promotions, qui clôt l'année scolaire à l'Ecole normale des instituteurs, a eu lieu le 31 mars en présence de M. Reusser, président de la commission des Ecoles normales, du collège des maîtres et des élèves.

Dans son rapport annuel, M. Ed. Guéniat, directeur, a rappelé les événements essentiels de l'année écoulée, qui comptera comme l'une des plus remplies dans l'histoire de l'établissement.

Création et installation d'une troisième classe d'application, appel de M. Georges Cramatte à la tête de celle-ci, succession de M. le Doyen Mathez à M. le Doyen Membrez au poste de maître de religion, nomination de M. Paul Montavon, maître de musique, attaché dès lors uniquement à l'Ecole normale, complètent d'une manière heureuse, soit l'équipement de l'Ecole, soit son corps professoral.

Après avoir signalé que plusieurs membres du collège des maîtres font rayonner l'Ecole par une activité extra-scolaire désintéressée — cours spéciaux, travaux au sein des grandes associations professionnelles, commissions officielles importantes, conférences, etc. — le directeur a souligné que l'établissement fait tout pour compléter la formation générale des élèves par des auditions musicales, des causeries, des visites d'usines, des excursions, etc.

Il s'est plu à souligner la belle activité des sociétés organisées par les élèves dans le cadre de l'école : section de la Société fédérale de gymnastique, groupement d'Instruction préparatoire, chorale — cette dernière, animée par M. Montavon, ayant notamment collaboré à la très digne cérémonie de la libération des citoyens-soldats de la classe 1894, donné un concert aux malades des Minoux, agrémenté tout récemment le joyeux anniversaire de M. Marchand, ancien directeur, etc.

Le travail des diverses classes a été en général fructueux. M. Guéniat a pu féliciter les élèves de première qui, engagés prématurément dans des remplacements de plusieurs mois, ont rendu un grand service au pays en contribuant à diminuer les fâcheux effets de la pénurie d'instituteurs. Une autre classe, désireuse de marquer intelligemment son passage à l'Ecole normale, a exécuté, en supplément de ses travaux ordinaires, sous la direction de M. Lapaire, professeur de dessin, de jolis motifs décoratifs dans le bâtiment scolaire. Les plus jeunes élèves devront encore faire un sérieux effort dans l'acquisition d'un savoir de base efficient et précis, et de méthodes de travail éprouvées, dans l'exercice et la répétition fréquente des éléments, l'affinement de leur langue, avant d'accéder au travail personnel et à une formation générale reposant sur une assise solide.

La première expérience dans la séparation des études en deux sections : formation générale (3 ans) et formation professionnelle (1 an) a été fructueuse ; c'est incontestablement un sérieux progrès.

M. Reusser, président de la Commission des Ecoles normales, a exprimé à la direction et au corps enseignant les remerciements et la satisfaction de l'autorité de surveillance. Il a su, en termes judicieux, dans une brève allocution, rappeler à nos futurs pédagogues les avantages dont jouit une jeunesse qui peut s'adonner à de telles études ; il lui a montré la grandeur de la mission qui l'attend, lorsqu'elle prétend à l'éducation du peuple.

Complétée de productions musicales parfaitement au point, elles-mêmes entrecoupées de déclamations et de récitations fort bien choisies, cette cérémonie laissera à chacun un excellent souvenir. Elle fut, une fois encore, l'affirmation de l'idéal constamment servi à l'Ecole normale : donner au pays les éducateurs capables et parfaitement conscients de leurs responsabilités envers lui.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris le décès de M. **Joseph Rebetez**, ancien instituteur et maître secondaire, à Bassecourt, et celui de M. **Marcel Tièche**, instituteur à Reconvilier.

M. Rebetez eut une vie exceptionnellement remplie, et une activité féconde mise au service de l'école et du village de Bassecourt, où il était né, en 1874. Instituteur, puis fondateur et premier maître de l'école secondaire du lieu, directeur, durant 27 ans, de la parqueterie, agent d'affaires et inspecteur d'assurances, il fut, en outre, député au Grand Conseil, de 1921 à 1926. Sa forte personnalité et son caractère amène lui avaient permis de jouer un rôle public influent. Bien qu'il eût été victime, en 1946, d'un terrible accident, il avait gardé une sérénité digne d'admiration. Deux fils et une fille de M. Rebetez œuvrent dans l'enseignement. A eux particulièrement va toute notre sympathie.

Notre collègue Marcel Tièche est mort à 57 ans, terrassé par la maladie. C'était un modeste et un travailleur. Depuis 24 ans, il tenait à Reconvilier la classe préparant les élèves aux examens d'admission à l'école secondaire. Précédemment, il avait été 12 ans instituteur à Monible. Nous présentons à sa famille nos vives condoléances. T.

BIBLIOGRAPHIE

Allo ! Allo ! L'Oncle Henri vous parle, par **Henri Baumard**, Editions Pierre Boillat, Bienne, 1955.

Notre collègue H. Baumard a été un des pionniers de la radio en Suisse romande. C'est à lui que je dois d'avoir eu, il y a quelque 35 ans, la révélation d'une émission radiophonique, dans un temps où c'était encore une curiosité. Baumard fut de ces enthousiastes de la première heure, si bien qu'en janvier 1926, il débutait à Radio-Genève (deux chambres à l'Hôtel Métropole), sous le nom de l'Oncle Henri et il y commençait une longue carrière par cette émission qui eut tant de succès, destinée aux enfants du Pays romand. Dans ce domaine spécial, tout était à créer ; il y fallait beaucoup d'imagination, et surtout un amour profond pour les enfants joint à une inébranlable confiance dans les possibilités de la radio. Pendant près de 30 ans, notre collègue Baumard a prodigué des trésors d'ingéniosité, de bonté, de foi, pour que cette émission soit plus qu'une distraction, mais qu'elle touche le cœur de ses jeunes auditeurs et les incite, sans moralisme ni préchi-précha, à choisir le chemin du bien ; « éduquer le sens civique, le sens social de l'homme de demain, ouvrir son cœur aux réalités qui l'entourent, faire de chaque enfant, sans l'embrigader, un artisan de la paix », tel est le programme que l'oncle Henri s'est proposé et qu'il a suivi avec une belle ténacité.

Le livre qui vient de paraître retrace l'histoire de cette longue patience, de ses tâtonnements du début au succès d'aujourd'hui. Il nous montre comment, sans statuts, sans assemblée générale, l'Oncle Henri a su faire de ses auditeurs une grande famille pour laquelle d'inombrables enfants se sont enthousiasmés, et qui, devenus adultes, y sont restés fidèles. Il nous en donne de nombreux témoignages et nous rappelle quelques-unes des belles histoires qui ont passionné petits et grands.

Il est bon que ce livre attire notre attention sur la grande œuvre

que l'Oncle Henri a accomplie ; on ne pourra jamais assez dire les services qu'il a rendus aux enfants d'abord, à leurs parents, mais aussi à tous les éducateurs qu'il a aidés dans leur tâche. Merci, donc, cher Baumard, de l'honneur que tu as fait rejaillir sur le corps enseignant.

G. W.

Les Cahiers Protestants I/1955. — Servir la jeunesse ou s'en servir ?

Tel est le titre d'un des excellents articles que nous trouvons dans le No I/1955 des « Cahiers Protestants ». Ces cahiers, rappelons-le, ne sont pas une revue de théologie, mais ils tiennent à refléter les principaux débats religieux de notre temps. Outre les pages de M. Claude Richoz déjà citées, relevons des « Réflexions sur le problème des prêtres-ouvriers », par M. Charly Guyot, des pages de M. Edmond Pidoux sur « C.-F. Ramuz devant l'être et le néant » et une étude de M. P.-F. Schneeberger sur « Les Temps modernes », « M. Ripois », « Touchez pas au grisbi » ou « Le cinéma mythologique ».

On obtient gratuitement un numéro spécimen en le demandant à l'administration, R. Tauxe, Av. Vuillemin 12, Lausanne.

DEMANDE D'ÉCHANGE

Quelle famille romande avec un ou plusieurs enfants accepterait en échange ou comme paying-guest pour les vacances d'été jeune viennois, fils de professeur, 17 ans, bilingue ((allemand-anglais) et désirant apprendre le français.

S'adresser à Prof. Minna Lachs, Vienne IX, Kolingasse 8.

PLACEMENT

Institutrice écossaise (35 ans) désirerait trouver dans une école ou dans une famille de Lausanne, un poste de vacances auprès d'enfants en échange de la pension et du logement.

S'adresser à Miss Onna E. Booth, Parkhill School Leven Fife, Ecosse.

PENSION

De nombreux élèves du Gymnase de Berne désirent passer leurs vacances d'été (4-6 semaines) dans des familles de langue française (prix de pension à convenir, éventuellement travail).

S'adresser à la Direction du Gymnase de la ville de Berne, Kirchenfeldstr. 25.

ÉCHANGE D'APPARTEMENTS...

... proposé par Mr. B. S. Braithwaite, Garden Cottage, Bull Lane, Lewes, East Sussex, pour 3 semaines en août. Très joli cottage, à 6 milles de la mer, avec possibilité d'atteindre facilement Londres. S'adresser directement à l'intéressé.



Villa près d'Utrecht (Pays-Bas) avec salon, salle à manger, cuisine et chambres (4 lits) serait échangée du 15 juillet à fin août contre villa ou appartement (3 lits), quelque part en Suisse, mais préférence pour la région du lac de Genève.

S'adresser à M. W. Petersen, 24 von Weberstraat, Utrecht (Hollande).

Partie pratique

NOUVELLE ET INTÉRESSANTE PUBLICATION

DES OUTILS POUR NOTRE ENSEIGNEMENT

Il y a deux ans, la Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire proposait à ses membres la formation d'équipes de travail, dans diverses disciplines de l'enseignement. Plusieurs commissions ont vu le jour et se sont mises au travail : français, calcul, sciences, géographie, allemand.

Aujourd'hui, les premiers résultats d'un patient et constant labeur peuvent être présentés et offerts aux membres du corps enseignant.

Il s'agit tout d'abord d'une série de **fiches de calcul pour l'étude des surfaces**. La série se compose de 170 fiches, de format A5 qui, depuis l'acquisition de la notion, conduisent l'enfant à la découverte de toutes les figures géométriques qu'il doit étudier (6e et 7e années) et l'entraînent au calcul de leur aire. Elles sont très graduées et contiennent une quantité de dessins. Tout le travail a été « supervisé » par M. L. Pauli, directeur de l'Ecole normale de Neuchâtel et le professeur de méthodologie de l'arithmétique ; nous tenons à lui exprimer ici toute notre reconnaissance. C'est également l'Ecole normale qui a mis à notre disposition les moyens techniques pour reproduire cet important travail. Tout a été fait par des collègues dévoués et compétents que nous remercions aussi très vivement.

Notes pédagogiques (fiches 01 et 02) :

Le second travail présenté, édité aussi par la S.N.T.M. et R.S., est celui de la commission de **sciences**. Il consiste, pour l'instant, en deux documents de 9 et 12 fiches sur :

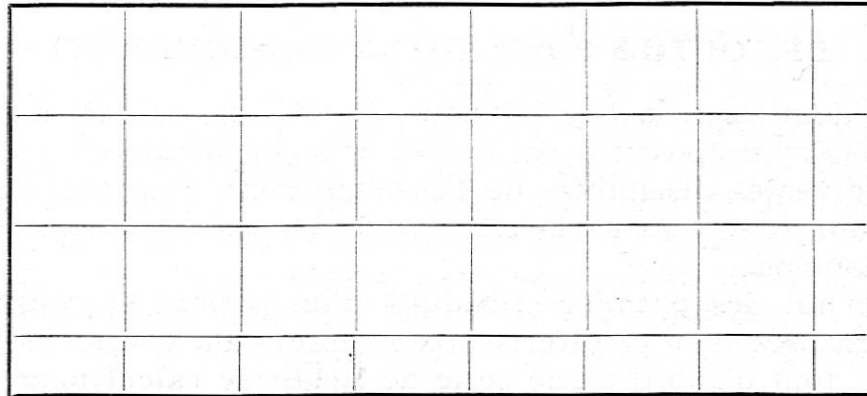
1. La piéride du chou.
2. La mouche.

Dans chaque série, plusieurs fiches d'observation et de travail dirigent l'enfant dans son premier contact avec la « chose ». Elle lui font ouvrir les yeux et lui proposent même quelques expériences faciles à réaliser. La série se termine par des fiches « documentaires », fort bien illustrées, qui complètent les renseignements obtenus par l'observation et l'expérience.

Ces deux « sujets » (qui seront suivis d'autres, dans un avenir très prochain), trouveront place dans le fichier documentaire que beaucoup de maîtres possèdent maintenant.

Comme pour les fiches de calcul, l'emploi pourra en être individuel (travail personnel de l'élève), ou collectif (document utilisé par le maître pour la préparation de sa leçon). Elles pourront aussi servir de base à des travaux d'équipes.

Nous espérons que l'un et l'autre de ces travaux trouveront un accueil favorable parmi le corps enseignant et lui rendront service.



Longueur : . . . cm.

Largeur : . . . cm.

Centimètres carrés entiers :

. cm^2

Demi- cm^2 : . . . ce qui donne :

. cm^2

Le petit carré restant vaut :

. cm^2

Surface : cm^2

Calcul

Dans ce rectangle, il y a . . . bandes de . . . cm^2 chacune

ou

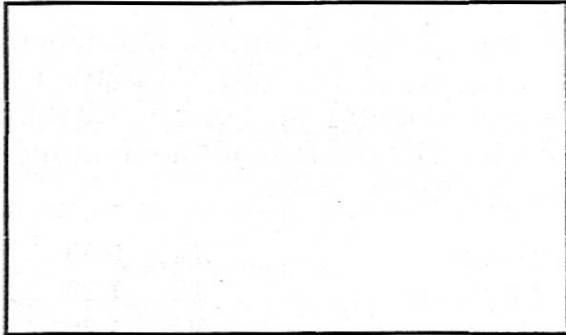
. . . fois . . . cm^2 .

7,5 cm^2

3,5 fois

. . .
 . . .
. . .
 cm^2

Fais le calcul. Trouves-tu la même surface que sur le dessin ?



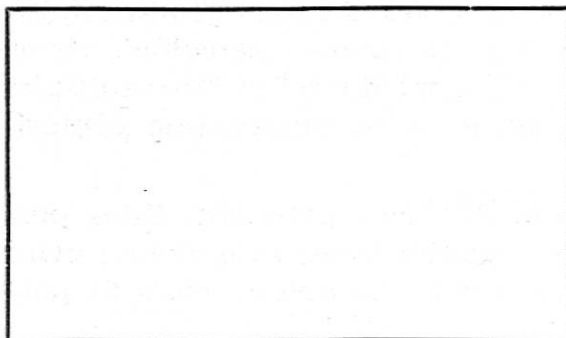
largeur : . . . cm., donc . . . cm^2 par bande.

longueur : . . . cm., donc . . . bandes.

Autant de bandes, autant de fois . . . cm^2 .

SURFACE : . . . bandes de . . . cm^2 chacune

ou : . . . fois . . . $\text{cm}^2 = . . . \text{cm}^2$.



largeur : . . . cm., donc . . . cm^2 par bande.

longueur : . . . cm., donc . . . bandes.

Autant de bandes, autant de fois . . . cm^2 .

SURFACE : . . . bandes de . . . cm^2 chacune

ou : . . . fois . . . $\text{cm}^2 = . . . \text{cm}^2$.

Renseignements pratiques :

On peut commander ces fiches dès maintenant à M. Clavel, av. des Alpes 28, à Montreux.

Le tirage étant relativement restreint, les premières commandes arrivées seront satisfaites par cette première édition.

« L'étude des surfaces » sera livrée sur fiches doubles, facilement séparables. Pour des raisons d'ordre technique, il n'a pas toujours été possible de mettre ensemble les fiches qui doivent se suivre. Chacun aura vite fait de détacher ses fiches et de les classer suivant leur numérotation. Un plan de classement est joint à chaque série.

Prix : 170 fiches pour l'étude des surfaces	Fr. 9.50
Document sur la piéride du chou	Fr. 1.20
Document sur la mouche	Fr. 1.20

Paul Perret.

INTRODUCTION A CES 170 FICHES

Le but de l'enseignement n'est pas seulement de faire acquérir aux enfants un certain nombre de connaissances. C'est aussi de leur donner une méthode de travail, d'étude, qu'ils pourront employer plus tard, dans la vie. Il faut aussi leur

apprendre à apprendre.

Les « Fiches pour l'étude des surfaces » sont en accord avec ce principe. Nous avons cherché à ce que l'enfant puisse acquérir par **lui-même** et d'une manière aussi **sensorielle** que possible, la notion de la surface ; qu'il puisse, pas à pas, avec le minimum d'explications, découvrir des lois permettant le calcul de la surface des diverses figures géométriques. Toute cette étude est basée sur le cm^2 , plus facilement **sensible** : vision mesure et reproduction. La présentation du dm^2 , du m^2 et des multiples ne vient qu'ensuite et permettra l'acquisition de la numération centésimale et le passage à l'abstraction.

Les fiches visent à **l'individualisation** de l'enseignement. Elles permettront ainsi aux élèves doués d'avancer rapidement, sans même avoir besoin de faire toutes les fiches se rapportant à une notion, mais de passer plus loin dès que celle-ci est acquise.

Quant aux élèves peu doués (et plus lents), ils auront la possibilité de faire de plus nombreux exercices, que le maître pourra encore compléter par d'autres, si cela se révèle nécessaire. Il est en effet possible d'étendre le nombre de fiches sans changer la numérotation.

Exemple : Nous avons les fiches 110.1 à 110.4 pour un premier contact, on peut très bien prévoir d'autres exercices analogues qui s'intercaleront en prenant les Nos 110.5, 110.6, etc.

Il est évident que les fiches trouveront leur maximum d'utilité dans les *classes à plusieurs ordres* où elles déchargeront le maître d'une partie de son enseignement verbal, en lui permettant une plus grande liberté de mouvement.

Dans les classes à un seul ordre, où l'individualisation nous paraît aussi désirable, la question se pose différemment et peut être plus difficile à résoudre (à moins de posséder plusieurs jeux de fiches).

On pourra prévoir le *travail par équipes*, plusieurs élèves travaillant avec la même fiche et les équipes échangeant leurs fiches terminées.

Il est aussi possible de commencer par un travail collectif et, dès les premières fiches, par la différence de vitesse des élèves, l'échelonnement se produira qui permettra alors d'individualiser complètement.

Chaque maître trouvera le moyen qui lui convient le mieux. De toute façon, il disposera d'un guide étudié qui lui permettra de faire le tour du sujet avec un maximum de sécurité.

0	Pour le maître	2	Le dm²
01	Renseignements didactiques	21	Présentation et dimensions
02	Utilisation des fiches	22	Fractions centésimales
03	Classement général	23	Fractions ordinaires
04	Classement chapitre 1	24	Fractions décimales
05	Classement chapitres 2 à 5	25	Transformations
1	Le cm²	3	Le m²
11	Le rectangle	31	Définition et construction
12	Le carré	32	Fractions de m ²
13	Le triangle	33	Transformations
14	Le losange	34	Problèmes
15	Le parallélogramme	4	Mesures agraires
16	Le trapèze	41	L'are (dam ²)
17	Les polygones	42	L'hectare (hm ²)
18	Le cercle	43	Le km ²
19	Surfaces combinées	44	La pose et l'ouvrier de vignes

5 Récapitulation et problèmes

Chaque chapitre est repris plus en détail

L'ENFANT INFIRME

son handicap, son drame, sa guérison ¹

« L'auteur de ce livre très documenté, intelligent et sensible, s'occupe quotidiennement des infirmes et handicapés, victimes d'accidents ou de maladies qui les placeront nécessairement un jour ou l'autre dans une situation douloureuse. C'est ainsi qu'elle a été amenée à étudier dans son ensemble le problème général de la **frustration**, des conditions où elle se produit, même chez des sujets dont la vie semble normale, des réactions qu'elle provoque dans l'âme humaine et qui peuvent compromettre la réussite de toute une existence. Ce livre montre donc à **tous** les parents, à **tous** les éducateurs, aux conseillers d'orientation, aux travailleurs

¹ Fabienne van Roy. L'enfant infirme, son handicap, son drame, sa guérison (collection d'Actualités pédagogiques et psychologiques), paru aux Editions Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris, prix Fr. 7.80.

sociaux, comme aux médecins et psychologues, la complexité de leur tâche. »²

« Les bien portants peuvent ignorer les handicapés, mais il n'est pas possible aux handicapés d'ignorer les bien portants ». Cette phrase, relevée dans le livre de Mademoiselle van Roy, pose le problème d'un monde peuplé d'êtres valides, monde réel auquel l'infirme doit chercher à s'adapter. L'infirme doit être aidé dans son effort d'adaptation pour qu'il puisse acquérir l'indépendance la plus complète possible.

L'auteur consacre son livre à un aspect que la psychologie moderne étudie avec intérêt, le problème de la frustration. Frustrer quelqu'un, c'est le priver de ce qui lui est dû. Il y a dans la frustration une espérance vaine, un désappointement, une amertume profonde née de la comparaison qui apparaît à la base de la situation frustrante.

Le Dr Rosenzweig a décrit trois types de réactions possibles à la frustration : **extrapunitives** (agressivité envers autrui qui devient le « bouc émissaire »), **intropunitives** (sentiment personnel de culpabilité), **impunitives** (refus de considérer l'événement désagréable). Ces types de réactions sont étudiées par le moyen d'un test imagé qui primitivement fut conçu pour des adultes.

Rosenzweig en fit une adaptation pour les enfants. C'est cette adaptation enfantine qu'a utilisée l'auteur en l'appliquant à des enfants physiquement handicapés.

Après avoir étudié, dans une première partie de l'ouvrage, le problème psychologique général de la frustration, l'auteur s'attache dans la deuxième partie à l'étude particulière du test de frustration de Rosenzweig pour conclure en une partie clinique qui expose les résultats dus à l'examen de huitante-cinq enfants infirmes et aux confidences d'une trentaine d'adultes handicapés dès l'enfance.

Le test comprend vingt-quatre situations de la vie courante mises en scène chacune par deux personnages dont l'un d'eux, par ses paroles, tend à frustrer l'autre. Si on examine le premier item, on voit une fillette montée sur une chaise tirée à portée de l'armoire dans laquelle elle cherche à atteindre quelque chose que manifestement elle s'attend à trouver. Un second personnage, figuré sous les traits de la mère (à souligner que les personnages dessinés sont toujours volontairement négligés pour permettre plus facilement l'identification), dit à la fillette : « J'ai donné la dernière à ton frère ». C'est un exemple typique de frustration. L'auteur dans la partie clinique de son ouvrage a étudié l'application du test à deux groupes d'enfants : le premier comprenant des enfants handicapés dont trente et un vivent dans leur famille et cinquante-quatre en instituts spéciaux, et le second, un nombre analogue d'enfants valides, ceci par souci de comparaison.

Les conclusions qui découlent de cette étude, l'auteur les exprime dans toute leur sécheresse éloquente : elle constate que « le handicap physique réunit les conditions de la situation frustrante »³, les réponses

² Tiré de la présentation de l'ouvrage dans le bulletin de souscription.

³ op. cit., pp. 205-206.

au test marquent, pour l'ensemble des enfants handicapés étudiés, une diminution significative des réactions extrapunitives et une augmentation parallèle des réactions intrapunitives et impunitives... La caractéristique des réactions — qui sont particulières chez l'enfant handicapé — est d'être de forme **défensive** et non agressive : si les conditions physiques peuvent être valablement placées au point de départ des difficultés d'adaptation de l'enfant à son milieu normal, le comportement de l'enfant dépend directement de l'attitude d'autrui. **C'est sur le plan social que le handicap crée principalement une « zone de frustration »...**⁴ C'est un droit pour l'enfant de recevoir un équipement physique, intellectuel, moral, suffisant pour maîtriser son handicap et aborder l'avenir dans les meilleures conditions possibles.

Avant de terminer ce rapide aperçu, nous aimerions attirer l'attention sur la compensation au handicap que peut trouver l'infirme à un travail qu'il aime. C'est pourquoi l'enfant infirme doit être soigneusement préparé à la vie professionnelle et sociale. « Un métier que j'aime, nous disait un jeune handicapé (...), c'est tout ce qui me restera dans la vie. »⁵

Mademoiselle van Roy a accompli un travail parfaitement probe, précis, délicat, sur un sujet douloureux et terriblement actuel (puisque la plupart des cas observés ressortait d'êtres handicapés suite de la poliomyélite) auquel notre société se doit de trouver une solution judicieuse.

PRO INFIRMIS, vente de cartes mars-avril 1955

BIBLIOGRAPHIE

Pandit Nehru : « Ma vie et mes prisons ».

Le pandit Nehru est incontestablement l'un des hommes d'Etat les plus marquants de notre ère. Sous son impulsion, l'Inde, puissance énorme et encore peu consciente de sa force, est en train de s'éveiller, entraînant toute l'Asie. C'est pourquoi le récit de sa vie, écrit par lui-même, présente un intérêt exceptionnel et permet de mieux connaître les aspirations et objectifs du successeur de Gandhi, apôtre de la non-violence. « L'illustré » publie cette semaine le premier épisode de ce captivant récit en exclusivité suisse.

Vient de paraître

Paix, Pelle et Pioche. Edition du Service Civil International. Prix de vente s.fr. 4.— En vente au Secrétariat international du Service Civil, Gartenhofstrasse 7, Zurich.

Cesserait-il d'exister aujourd'hui que le Service civil international n'en aurait pas moins écrit une des pages les plus pures de l'histoire des dernières décennies.

⁴ C'est nous qui soulignons.

⁵ op. cit., p. 202.

Mais il vit. Aucune conspiration du silence n'a pu l'empêcher de se développer. Et l'aide concrète qu'il a obtenue à plusieurs reprises du Département militaire fédéral, sous forme de prêt de matériel, n'est pas la moins surprenante des réussites de cette œuvre exclusivement pacifique.

Hélène Monastier, qui assumait pendant bien des années la présidence de l'Association internationale et qui fut une amie personnelle de Pierre Ceresole, l'inoubliable fondateur et animateur du Service civil, était bien la personne la mieux placée pour écrire l'histoire de ce beau mouvement tout inspiré de charité chrétienne et d'humanisme.

Comment le Service civil prit naissance, à la suite de quelles circonstances il étendit son action jusqu'en Inde, quels sont ses principes et son but, quel est l'esprit qui l'anime et comment se définit son attitude à l'égard de l'armée — voilà autant de questions auxquelles répond l'ouvrage objectif d'Hélène Monastier. C'est un livre dans lequel le lecteur puisera du courage et de la joie.

PETITS POÈMES

LETTRES

A : Ane, Abeille, Anémone.

D : Dent... j'ai perdu Deux Dents.

E : Ecole et Eléphant.

J : mais c'est mon ami Jean !

P : je n'y suis Pour Personne...

Vio Martin.

LES HOMMES

Sous leur chapeau

Qui touche au ciel,

Dans leur manteau

D'hiver

Lourd

Comme une tout,

Que les hommes sont grands

Pour un petit enfant !

Vio Martin.

Le sport affermit les facultés du corps et de l'esprit, l'alcool les débride ou les enchaîne. Un choix est nécessaire. Entraînez-vous à l'un de peur d'être entraînés par l'autre.

Jeunes gens, donnez-vous maintenant cette preuve de volonté, vous choisirez pour la vie.

*Dr P. Martin, champion olympique,
détenteur du diplôme olympique du mérite,
plusieurs fois champion suisse et recordman des 800 m.,
champion d'Europe (1926), d'Amérique (1930).*

DIAPPOSITIVES ET FILMS FIXES — UNE RECTIFICATION

Dans un récent article traitant ce sujet et exprimant le point de vue de la Commission des maîtres de Suisse allemande s'occupant d'enseignement par l'image, nous avons signalé que « deux appareils de projection, l'un pour films fixes et l'autre pour diapositives isolées, ne peuvent pas être réunis en un seul, ou plutôt, de tels appareils n'existent pas ». Or ce renseignement traduit un état de fait modifié depuis quelque temps déjà et dont la Commission ci-dessus mentionnée n'avait pas eu connaissance.

En effet, notre collègue Pierre Crelerot, instituteur à Cormoret, a eu l'obligeance de nous communiquer les intéressantes données suivantes :

Depuis plusieurs années, de nombreuses marques de projecteurs, parmi les meilleures, ont mis sur le marché des appareils pourvus de deux dispositifs très simples et interchangeables :

une glissière pour diapositives 5×5 cm, et

un passe-films pour films fixes à images 18×24 mm et 24×36 mm.

Ainsi sont construits, parmi d'autres, les projecteurs Leitz Prado, Liesegang Neo-Diafant, Agfa Karator, Zeiss-Ikon Ikolux, Camerafix.

En revanche, quelques appareils français ou américains ne sont construits que pour un des deux procédés de projection.

Lors d'un achat, il vaut donc mieux donner la préférence à un projecteur équipé des deux dispositifs.

Le dilemme « diapositives ou films fixes » ne se pose alors plus pour l'usager et il est agréable, dans l'enseignement, de bénéficier des avantages des deux procédés, si l'on fait le sacrifice de quelques dizaines de francs de plus.

Nous croyons qu'il valait la peine de mettre au courant tous les maîtres intéressés à l'enseignement par projections et remercions notre collègue Pierre Crelerot.

R. Spring

Réd. — Nous avons reçu de M. B. Grandjean, professeur à l'Ecole Normale de Neuchâtel, un article sur le même sujet qui confirme les renseignements de notre collègue Crelerot.

RÉPONSE A UNE CRITIQUE DE LA SOLUTION PROPOSÉE AU PROBLÈME DES NOTES SCOLAIRES

Enfin une réaction ! Mon collègue D. Massarenti a eu la patience de lire l'article du 19 février. Je l'en remercie. D'autant plus sincèrement que, contestant la validité des hypothèses émises, il a eu l'amabilité de me soumettre ses arguments avant de les faire paraître dans l'*Educateur* du 12 courant. A mon tour de réfuter son raisonnement.

Que me reproche-t-il ?

- 1) D'avoir construit un abaque sur la notion de la moyenne arithmétique sans m'être posé la question de la validité de l'échantillon sur lequel je travaille.
- 2) De ne pas considérer la moyenne comme origine des axes de la courbe représentant la distribution.

- 3) D'utiliser un écart type égal au 40 % de la moyenne, au lieu de la valeur classique.

Remarque préliminaire. — Le problème des notes est si complexe qu'on ne peut le résoudre pratiquement qu'en introduisant certaines simplifications dans les calculs. Ces simplifications sont d'ailleurs utilisées par les spécialistes eux-mêmes dans l'étalonnage des tests modernes par la méthode *T* dite *cotation en écarts réduits* (V. *Que sais-je ?* No 266 page 24).

Ceci dit, voici ma réponse aux objections ci-dessus :

1) **Validité des échantillons.** — Les théories statistiques, basées sur le calcul des probabilités, ne sont valables que pour les échantillons au hasard. Or les élèves d'une classe constituent un groupe assimilable à un tel échantillon, extrait de l'ensemble des enfants de même âge scolaire, considéré comme ensemble parent. (V. *Méthodes statistiques en psychologie appliquée* (1) par Faverge, p. 30). D'autre part, l'expérience a montré qu'en psychologie appliquée les distributions statistiques sont sensiblement normales (courbes en cloche de Gauss). Nous pouvons donc admettre une fois pour toutes la validité des échantillons que sont nos classes et leur appliquer la méthode statistique, sans avoir besoin de s'assurer dans chaque cas particulier si on en a le droit ou pas.

Le plus étonnant, c'est qu'on retrouve souvent, par cette méthode, les données du bon sens. Elle lui sert donc de justification. Par exemple, l'échelle genevoise des notes scolaires (6-0)), avec sa norme moyenne au niveau $\frac{2}{3}$ du maximum, sa limite d'insuffisance entre les notes 3 et 2 et ses échelons entiers, est en effet validée par la théorie des écarts. Celle-ci ne dit-elle pas que *plus un écart sur la moyenne est grand, plus il a de chances d'être significatif, c'est-à-dire non fortuit*, en précisant même la probabilité de tout écart donné, l'écart-type pris pour unité ?

En construisant un abaque sur la notion statistique de la moyenne, en fonction de l'échelle des notes préalablement validée, je ne fais par conséquent rien d'autre qu'adapter étroitement la théorie à la pratique, indépendamment de l'étendue des échantillons auxquels on applique cet abaque.

2) **Moyenne arithmétique comme origine.** — En situant volontairement la moyenne au niveau normal 4 de l'échelle des notes, j'utilise bien, en fait, cette moyenne comme origine des écarts. Par conséquent, toute la belle démonstration de M. Massarenti pour me prendre en défaut, s'écroule comme un château de cartes !

3) **Ecart-type fraction de la moyenne.** — Si j'adopte pour écart-type la valeur empirique fixe 0,4 m au lieu de la valeur théorique variable de σ , c'est qu'elle correspond à la réalité dans la plupart des cas, tout en étant bien plus simple à calculer. Si elle est parfois supérieure à σ , cela a l'avantage de la rendre plus significative encore. A ce propos, l'exemple cité par M. Massarenti, fig. 2, est fallacieux. Car avec $m = 20$, il est impossible que les 3 courbes figurées aient un σ si faible que 1, 0,5 ou 0,2. En effet la série qui m'a donné 20 points de moyenne, soit 30-24-18-17-11 a un $\sigma = 7$, au lieu du 8 que je trouve ($20 \times 0,4$).

En conclusion, l'argumentation de M. Massarenti, loin de réfuter mes thèses, vient au contraire à leur appui.

E. Fiorina.

ETUDES CLASSIQUES SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

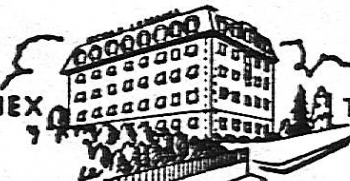
Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX



TÉL. (021) 23 05 12

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

La précision suisse
au service du
stylo à bille



c'est ce que vous offre le

Stylo à bille

CARAN D'ACHE 55

« SUPERMATIC » *

* Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip - Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci

Un délasserment novateur d'enthousiasme

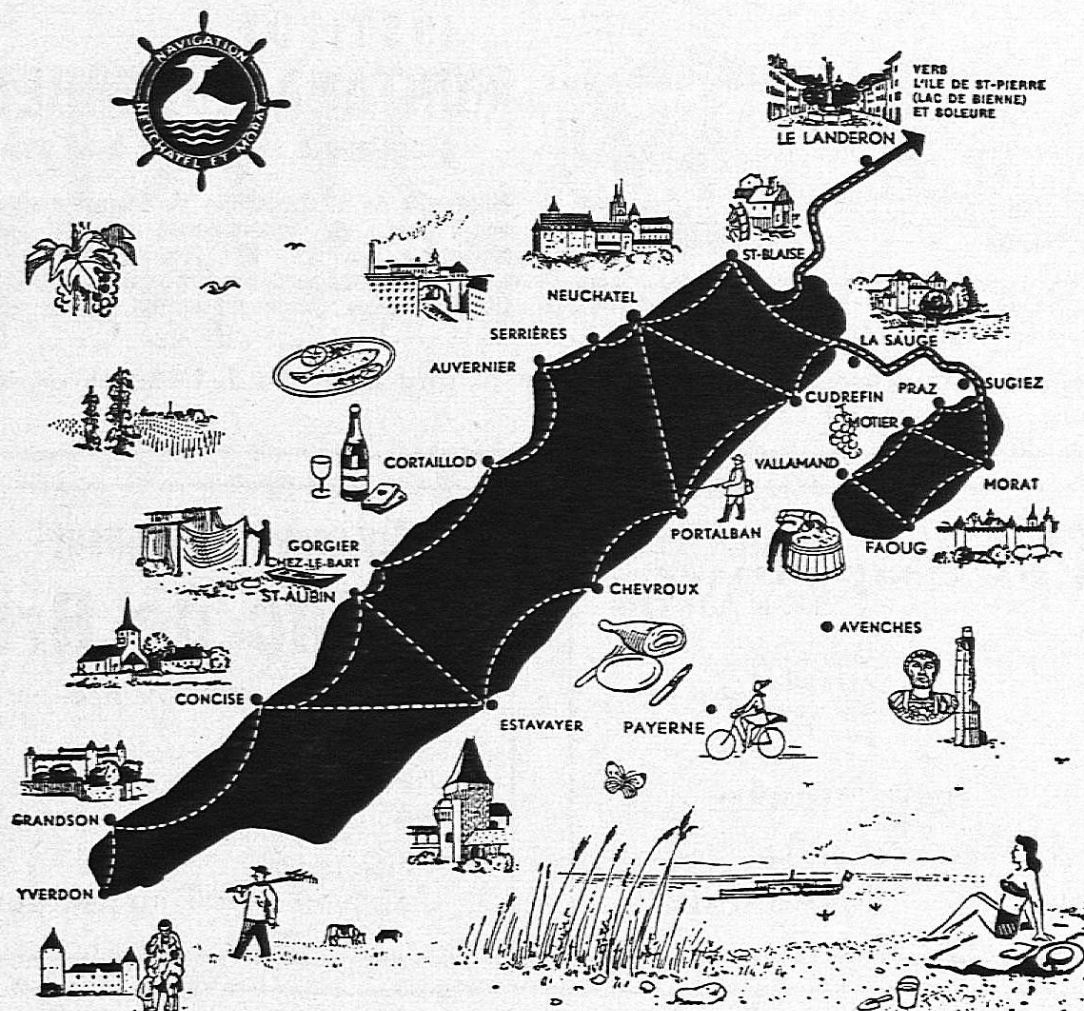
LA PHOTO DE COULEURS

Procédés Kodachrome, Kodacolor, Ektachrome

A. SCHNELL & FILS Pl. St-François 4
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les canaux de la Broye et de la Thielle. Services quotidiens Neuchâtel-Estavayer, Neuchâtel-Morat et Morat-Vully à partir du 22 mai. Fortes réductions aux écoles (jusqu'à 60 %). Organisation de bateaux spéciaux à conditions avantageuses pour toutes destinations des trois lacs.

Demandez notre PROGRAMME 1955 DES EXCURSIONS POUR ÉCOLES, Prospectus et renseignements à la direction à Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12.



Kennezie-Lilhinée

Eau de table de 1^{er} ordre

** Digestive **

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

pour jeunes gens de 9 à 18 ans

maturité. Ecole commerciale avec diplôme officiel. Cours spéciaux d'allemand pendant l'année scolaire et des vacances d'été. ● Situation idéale, à 1000 m. d'altitude, entre Zurich et Lucerne. Grands terrains de sport et des plus modernes.

● Education consciencieuse de la personnalité des jeunes gens. ● Enseignement individuel par des professeurs qualifiés. ● Programmes jusqu'à la

Prospectus et renseignements auprès de la direction: Dr J. Ostermayer, téléphone: Zoug (042) 4 17 22.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

**Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux**

Au corps enseignant!

Le lac de Bret

Un joli but pour votre course
d'école

Potage légumes excellent,
50 ct., à volonté.

Site idéal
au pied de la Tour de Gourze.

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois



La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 23 avril 1955

XCI^e année — N° 16

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



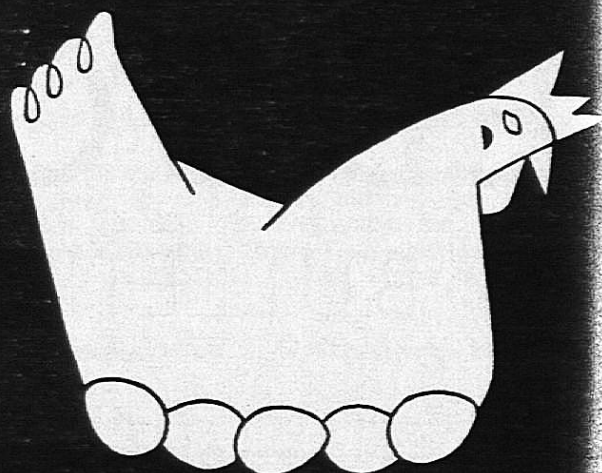
Fournisseur officiel de la palme S.P.V.

Vos imprimés

*seront
exécutés
avec goût
par l'*

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

LOTÉRIE
ROMANDE
LE 7 MAI



SIX LOTS
DE
24.000

**Tradition -
AQUARELL**

**L'INSTRUMENT UNIVERSEL
POUR LA PEINTURE
ET LE DESSIN**




STAEDTLER

Echantillons et prospectus par l'agence générale Rud. Baumgartner-Heim & Co. Zürich 50

Récupération

Vieux papiers et autres déchets

Suis acheteur. Jean Viglino, Chavornay, tél. 7 31 16 ou 7 31 20